



Assemblée Générale du 14 septembre 2024

La séance est ouverte par Gérard POITTEVIN, président du TREFLE ANDERNOSIEN.

L'assemblée porte sur la période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Le président remercie pour leur présence messieurs Jean-Yves Rozzaza maire d'Andernos, Roger Treutenaere adjoint au maire, responsable des associations, Loïc Vollet Président du Littoral et vice président du Comité, et Sonia Raison présidente du bridge Club de Lège Cap ferret.

Monsieur Jean-Luc Palmieri, président du Comité de Guyenne, retenu sur une autre manifestation est absent excusé.

L'association compte 161 membres.

63 personnes sont présentes et 35 pouvoirs ont été enregistrés, soit 98 votants. Le quorum de 82 membres présents ou représentés est atteint.

Si cette année nous n'avons pas eu à accompagner la disparition de l'un de nos membres, nous saluons les membres qui ont perdu un être cher, ainsi que tous ceux qui aujourd'hui se battent avec courage et dignité contre la maladie.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

Approbation du PV de l'assemblée Générale du 07 octobre 2023 portant sur la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui a été affiché au club tout au long de cette année.

Le président demande si les participants ont des remarques à formuler et propose de procéder au vote.

L'assemblée adopte la résolution à l'unanimité à main levée.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Remerciements du Président Gérard POITTEVIN

- A Monsieur le maire et Roger Treutenaere pour le soutien matériel apporté à l'association sans faille même pour certaines demandes tardives. Félicitations à Yannick, Valérie, Karine et leurs collègues pour leur efficacité et leur gentillesse.
- aux membres bénévoles du bureau pour l'efficacité de leur travail durant cette année.
- à l'équipe de formateurs.
- à Maïté pour la gestion des carnets et des licences.
- à Benoît Oliot nouveau délégué développement du club.
- à Bertrand Coudert pour son action concernant le bridge scolaire
- aux directeurs de tournois du club et aux arbitres.

Aujourd'hui il y a 6 personnes à pouvoir diriger les tournois et 3 arbitres sans lesquels les tournois ne pourraient pas avoir lieu.

- à tous les licenciés et sympathisants pour leur fidélité au club et pour l'image positive transmise à l'extérieur.

Participations des joueurs

- tournois de régularité au club : **6020 joueurs** contre 5682 pour 2023 et 4958 pour 2022. Soit 342 joueurs de plus que l'année précédente et 1062 par rapport à 2022.
- tournois sur Real Bridge : **21260 joueurs** contre 21172 pour l'année précédente. Soit 88 joueurs supplémentaires cette année et 1680 joueurs en 2 ans. Nous avons malheureusement perdu notre leadership contre le club de Lagny qui a accueilli 28800 joueurs.

Remerciement à Thierry pour son aide dans l'arbitrage des 3 tournois hebdomadaires. L'arbitrage de ces tournois représente 500 heures de présence annuelle pour chacun des deux arbitres.

Le nombre de licenciés, hors scolaire, est passé de 107 en 2021 à 116 en 2022 et **119 en 2023**.

Le forum des Associations de septembre 2023 nous a permis de recruter 10 nouveaux joueurs.

Les belles réussites de cette année :

- 122 participants à notre Festival du 2 juillet 2023. L'équipe Lambrot-Solis conserve le titre gagné l'année précédente, les équipes Bos-Baert et Perron-Marquis terminent respectivement 2^{ème} et 11^{ème} de ce festival.
Remerciement aux sponsors qui nous permettent de récompenser les joueurs.
- L'équipe Braconnier-Bos-Vollet-Didier gagne le trophée de France.
- Les équipes Braconnier-Hernandez-Hennion-Drean-Vollet-Guibert-Gerardin perdent en 16^{ème} de finale de la coupe de France.
- Thierry Braconnier passe 1^{ère} série et Jean-René Gacherieu en sort pour un tout petit point.
- Téléthon : 1150 euros recueillis.
- Tournoi du Littoral : participation de 37 équipes.
- Coupe des clubs.
- Simultané des élèves : 16 à 20 jeunes joueurs en moyenne par tournoi.
- Challenges d'automne, d'hiver et du printemps par paire et par quatre

La formation 2023-2024

La formation est placée sous la responsabilité de Thierry Braconnier.

Le club dispose d'une équipe de formateurs bénévoles et totalement investis afin de permettre aux élèves licenciés au club d'accéder aux différents tournois suivant le niveau de chacun.

Groupe débutants	Th. Braconnier	mercredi matin
Atelier « perfectionnement »	C. Guibert	mardi matin
Atelier « progression »	B. Laoué	jeudi matin
Jeu de la carte	JR. Gacherieu	mardi matin (tous les 15 jours)
Tournoi 4 ^{ième} et 3 ^{ième} séries	J.P. Page	2 ^{ième} et dernier mercredi du mois

L'ensemble de ces cours, dont la gratuité est totale, entraîne pour les élèves un certain nombre de contreparties :

- Une présence régulière
- L'obligation de prévenir le formateur d'une absence
- De travailler à la maison les cours grâce aux livres
- La participation aux tournois qui reste le meilleur apprentissage.
- La participation aux compétitions notamment les Interclubs dont les coûts sont totalement pris en charge par le club
- Les simultanés des élèves
- Les tournois du littoral
- Les rencontres Andernos-Le Canon

Isabelle aura en charge l'organisation des tournois avec le Canon. Elle devra faciliter la création des équipes qui souhaitent participer aux différents challenges (hiver, printemps et été) et aux simultanés des élèves.

Investissements réalisés cette année :

- 80 fauteuils de bridge
- 12 tables de bridge
- Cartes de jeux
- Ordinateur
- Rétro-projecteur
- Imprimante

Investissements à venir :

- Centrale informatique
- Micro

Le Président propose de procéder au vote du rapport moral.

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité des participants à main levée.

TROISIEME RESOLUTION :

RAPPORT FINANCIER

- La parole est donnée à Jean François BOUTINAUD, trésorier.
Commentaires des documents comptables distribués au début de l'Assemblée Générale.
Remarque : sans Realbridge, le club serait en déficit.

- Les vérificateurs aux comptes Dominique Perot et Christian Poudes commentent leur rapport.

Le Président propose de passer au vote.

Les vérificateurs aux comptes proposent à l'assemblée de voter sans réserve le rapport financier.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants à main levée.

Les Objectifs 2024/2025

- Tournoi crêpes
- Tournoi Téléthon
- Tournoi Chocolats
- Simultanés des élèves
- Festival le 1^{er} samedi de juillet
- Activité Real Bridge:
Les 3 tournois hebdomadaires continuent le soir sur Real Bridge :
Lundi : 3^{ième} et 4^{ième} séries
Mercredi et Dimanche : ouverts à tous.

QUATRIEME RESOLUTION :

1-Renouvellement du conseil d'Administration

Démission de Bérengère pour raisons personnelles.

4 candidatures ont été enregistrées :

- 2 membres en fin de mandat : Michèle Fernandez et Jean-François Boutinaud et
- 2 nouveaux candidats : Christine Selmin et Bertrand Coudert

Le président propose de passer au vote.

Les 4 candidats sont élus à main levée.

2-Bertrand Coudert intervient pour une information sur le bridge scolaire.

Monsieur le Maire précise qu'il a autorité sur le péri-scolaire, mais pas sur l'intra-scolaire qui est du ressort de l'Académie.

Monsieur le Maire propose de rencontrer Bertrand pour œuvrer à la réussite de ce projet.

3-Loïc Vollet intervient sur le tournoi du Littoral qui a été un grand succès en 2023-2024.

Celui-ci insiste sur la participation des joueurs aux différents tournois et notamment aux interclubs D5.

4-Le président récompense les meilleurs résultats en % des joueurs ayant joué 50 tournois de régularité au sein du Club :

Claude Guibert en 1^{ère} série

Thierry Braconnier en 2^{ème} série

Colette Neau en 3^{ème} série

Maryse Caliot en 4^{ème} série

Le président remercie l'assemblée et déclare la séance levée à 12h 45

Le Président
Gérard POITTEVIN

La Secrétaire Générale
Marie-Claude LEJARRE